



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VALUEJOLS

Séance du 09 novembre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le neuf novembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Valuéjols, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de :

Christophe VIDAL

Présents : Jean-Yves MODENEL, Benoit ALINC, Christophe VIDAL, Bernard AURIERE, Sébastien BONNET, Dominique LAFON, Sandrine BOSMET, Benoit NAIRABEZE, Sandrine ANDRIEUX, Renée AMAGAT, Catherine PAGES-DELORME, Sébastien CROS

Absents: Lylia JUDON

Date de convocation : 03 novembre 2022

Nombre de conseillers : 13

Nombre de présents : 12

Votants : 12

Secrétaire de séance : Benoit ALINC

069 2022

OBJET DE LA DELIBERATION TARIFS COMMUNAUX 2023

Monsieur le Maire rappelle les différents tarifs communaux et propose d'augmenter certains tarifs:

REPAS CANTINE	Adultes	5, 50€
SALLE DES ASSOCIATIONS :		
- du 01/06 au 21/10	Habitants de la commune	230, 00€
	Hors commune	350, 00€
- du 01/11 au 31/05	Habitants de la commune	280, 00€
	Hors commune	400, 00€
- Forfait ménage		120, 00€
- Animation proposée par associations externes		100, 00€
CENTRE ACCUEIL :		
- du 01/06 au 21/10	Adultes	115, 00€
	Jeunes de la commune	60, 00€
- du 01/11 au 31/05	Adultes	135, 00€
	Jeunes de la commune	80, 00€
	Nuitée	15, 00€
EMPLACEMENT CAMPING CAR		5, 00€



AUTORISATION DE VOIRIE		70,00€
POIDS PUBLIC	De 0 jusqu'à 600kg	1,00€
	Jusqu'à 10T	3,00€
	Jusqu'à 40T	5,00€

Après en avoir délibéré le conseil municipal accepte ces tarifs, à l'unanimité des présents, et indique à M. le Maire d'appliquer ces tarifs à partir du 1^{er} janvier 2023.

Certifié exécutoire
Le Maire
Christophe VIDAL
Publiée et transmise le 09 novembre 2022